

Suite aux violents orages, quelques informations pratiques (assurance et professionnels)



Suite aux violents orages, quelques informations pratiques (assurance et professionnels)

Suite aux violents orages qui se sont abattus sur la commune hier, mardi 20 juin 2023, la mairie rappelle à tous les habitants de faire une déclaration de sinistre, le plus rapidement possible, auprès de leur assurance (par internet, par téléphone, ou directement auprès de leur agence)

Cette étape est indispensable pour bénéficier d'une indemnisation.

Elle informe que **les services techniques municipaux et les pompiers ne sont actuellement pas en mesure d'intervenir sur le domaine privé.**

Afin d'aider les sinistrés dans leur recherche de professionnels, **la chambre des métiers et de l'artisanat du Gers met à disposition la liste des charpentiers pouvant intervenir chez les particuliers.** Vous pouvez la consulter et la télécharger directement ici : <https://mairie-vic.netboard.me/affichage/?tab=683994>

Voici la liste des artisans locaux :

Aurensan – Cavalière (maçon) : 06 48 18 15 33

Charpente Visieux (charpentier) : 06 03 99 52 06

Christophe Larrey (charpentier) : 05 62 58 07 93

Laurent Rubinat (maçon) : 05 62 06 48 45

M. Lebe (charpentier) : 05 62 06 34 40

M. Quemion (charpentier) : 05 62 64 42 36

Joel Durregne (élagueur) : 05 62 06 45 02

Sud-Ouest Élagage (élagueur) : 06 85 67 54 92

Ils se sont également manifestés pour vous apporter leur aide :

M. Garçonnat (élagueur à Barran) : 06 95 71 97 47

M. Bequerie (couvreur) : 06 99 28 33 25

M. Lafleur (couvreur à Agen) : 07 71 20 81 26

M. Eric Pasciutti (Mont-de-Marsan) : 06 15 15 27 40

M. Romain Ventura (élagueur à Auch) : 07 68 04 66 92



Information

**N'oubliez pas de
déclarer votre
sinistre auprès
de votre
assurance**

RETROUVER ÉGALEMENT LA LISTE DES PROFESSIONNELS SUR CE POST...



VILLE DE
VÉZENNES